

Maître Nicolas SIROUNIAN
SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES

Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE

23, cours Mirabeau - CS 20875

13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Tél. : 04.13.24.13.63 – E-mail : f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la commune de MARIGNANE (13700),

Dans un ensemble immobilier en copropriété

dénommé « La Closerie », 5, boulevard Frédéric Mistral,
cadastré section AR n° 21 pour 5 a 94 ca et n° 22 pour 9 a 30 ca,

UN APPARTEMENT de 81,12 m² situé au deuxième étage
ET DEUX PLACES DE STATIONNEMENT

MISE A PRIX DE CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56.000,00 EUROS)

VISITE LE MERCREDI 27 AVRIL 2022 DE 14 H 30 A 15 H 30

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 09 MAI 2022 A 9 HEURES du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40, boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de MARIGNANE (13700),

Dans un ensemble immobilier dénommé « La Closerie », sis 5, boulevard Frédéric Mistral, Petite Plaine ou Bruyère,

Ledit ensemble immobilier cadastré, savoir :

- section AR n° 21, lieudit Petite Plaine ou Bruyère pour 05 a 94 ca,

- section AR n° 22, lieudit 5 boulevard Frédéric Mistral pour 9 a 30 ca,

Soit une contenance totale de 15 a 24 ca.

Le lot numéro NEUF (9) :

Un appartement situé au deuxième étage côté sud, comportant un salon, une cuisine, dégagement, deux chambres, une salle de bains, un WC et une terrasse,

Et les 109/1.000èmes des tantièmes généraux de la copropriété.

A l'extérieur :

Le lot numéro VINGT-SIX (26) :

Une place de stationnement portant le numéro 17 située au rez-de-chaussée,

Et les 3/1.000èmes des tantièmes généraux de la copropriété.

Le lot numéro VINGT-SEPT (27) :

Une place de stationnement portant le numéro

18 située au rez-de-chaussée,
Et les 3/1.000èmes des tantièmes généraux de
la copropriété.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement
de copropriété contenant état descriptif de
division, établi suivant acte reçu par Me
ROUSSET-ROUVIERE, Notaire à Marseille le 31
août 2006,

Une expédition de cet acte a été publiée au
deuxième Bureau des Hypothèques d'Aix-en-
Provence le 13 octobre 2006, volume 2006P
n° 6580.

D'après le procès-verbal de description :

Me Franck MASCRET, Huissier de justice associé
à Marseille a établi le 22 septembre 2021 un
procès-verbal descriptif, annexé au cahier des
conditions de vente, aux termes duquel il
apparaît que l'appartement situé au deuxième
étage se compose d'une entrée distribuant un
séjour/cuisine, deux chambres, une salle de
bains et un WC.

Les places de stationnement sont situées dans
la cour.

Les lieux sont occupés par la débitrice.

Le syndic de copropriété est le cabinet CITYA
SOGEMA : 1, avenue du Maréchal Juin, 13700
MARIGNANE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur
NASRATY stipule une surface loi Carrez de
81,12 m².

PROCEDURE :

**La présente vente est poursuivie à LA
REQUETE DE :**

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**,
Société Anonyme au capital de
1.253.974.758,25 euros ayant son siège social à
PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et
immatriculé au Registre du Commerce et des
Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et
diligences de Président du conseil d'administration
en exercice domicilié en cette qualité audit siège,
CREANCIER POURSUIVANT

Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN**
Avocat associé au sein de la **SELARL
PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**, Avocat
au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant
23, cours Mirabeau, CS 20875 - 13626 AIX-EN-
PROVENCE Cedex 1 - tél. : 04.13.24.13.63 -
fax : 04.96.10.11.12.

**Etant précisé que les enchères ne sont
recevables que** si elles sont portées par un
Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE
muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise
à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une
caution bancaire de même montant, sans que
cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

- s'adresser à **Maître Nicolas SIROUNIAN**,
Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE (13100),
23, cours Mirabeau - Tél. : 04.13.24.13.63 -
f.hoffmann@provansal.eu ou sur le site
internet de son cabinet **www.provansal.eu**
- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal
Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, pour consulter
le cahier des conditions de vente.

Fait à Aix-en-Provence, le 30 mars 2022.

Maître Nicolas SIROUNIAN